

Registre des désignations des principes actifs

En conformité avec l'article L. 5121-1-3 du Code de la Santé Publique, ci-après la liste des principes actifs des médicaments dont les Laboratoires NEGMA sont responsables de la mise sur le marché (exploitants, distributeurs)

Désignation du principe actif	Médicaments correspondants
Diacéréine	ART 50 mg, gélule
	ZONDAR 50 mg, gélule
Tout-rac- α -Tocophéryle (acétate de)	TOCO 500 mg, capsule molle
Troxérutine	VEINAMITOL 3500 mg, poudre pour solution buvable en sachet
	VEINAMITOL 3500 mg/7ml, solution buvable à diluer
	RHÉOFLUX 3500 mg, poudre pour solution buvable en sachet
	RHÉOFLUX 3500 mg/7ml, solution buvable en ampoule
Hyaluronidase	HYALASE 1500 I.U., poudre pour solution injectable